



**DÉCLARATION DES PERFORMANCES
selon Annexe III du RÈGLEMENT (UE) N° 305/2011
(Directive sur les produits de construction)**

Concernant le produit **ARDEX X 32**
N° 54201

1. Code d'identification unique du produit type: **EN 12004:C2FTE-S1**
2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4:

N° de lot: voir emballage

3. Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant:

Mortier-colle

4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5:

**ARDEX GmbH
Friedrich-Ebert-Str. 45
58453 Witten
Allemagne**

5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2:

Non applicable

6. Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction conformément à l'annexe V:

Système 3

7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée:

L'organisme notifié **MATERIALPRÜFUNGSAMT NORDRHEIN-WESTFALEN (MPA NRW)** avec le numéro d'identification **0432** a réalisé la classification des caractéristiques conformément à EN 12004:2007 et a délivré le document suivant selon le **Système 3**:

le rapport d'essais n°. 220003808-05-01

Etabli, le 27.05.2013

L'organisme notifié **LGAI TECHNOLOGICAL CENTER, S. A./Applus** avec le numéro d'identification **0370** a réalisé la classification des caractéristiques conformément à DIN EN 12002 et a délivré le document suivant selon le **Système 3**:

le rapport d'essais n°. 11/3114-1503

8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée:

Non applicable

9. Performances déclarées:

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Adhérence initiale par traction:	$\geq 1,0 \text{ N/mm}^2$	EN 12004:2007+A1:2012
Adhérence par traction après immersion dans l'eau:	$\geq 1,0 \text{ N/mm}^2$	EN 12004:2007+A1:2012
Adhérence par traction après action de la chaleur:	$\geq 1,0 \text{ N/mm}^2$	EN 12004:2007+A1:2012
Adhérence par traction après action du gel-dégel:	$\geq 1,0 \text{ N/mm}^2$	EN 12004:2007+A1:2012
Temps ouvert:	$\geq 0,5 \text{ N/mm}^2$ <i>après 30 minutes au moins</i>	EN 12004:2007+A1:2012
Adhérence par traction après délai réduit (6 heures):	$\geq 0,5 \text{ N/mm}^2$	EN 12004:2007+A1:2012
Résistance au glissement vertical:	$\leq 0,5 \text{ mm}$	EN 12004:2007+A1:2012
Déformation transversale:	$\geq 2,5 \text{ mm et } < 5 \text{ mm}$	EN 12004:2007+A1:2012
Réaction au feu:	<i>E</i>	EN 12004:2007+A1:2012

Lorsque, conformément à l'article 37 ou 38, la documentation technique spécifique a été utilisée, les exigences remplies par le produit:

Non applicable

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9. La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par:

ARDEX GmbH
Friedrich-Ebert-Str. 45
58453 Witten


Dr. Jörg W. Sieksmeier
Directeur R & D


Bernd Unterbrink
Chef de Section R & D

Witten, 27.05.2013

(Date et lieu de délivrance)